



AVIS DE SOMMES A PAYER

« Titre exécutoire en application de l'article L252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R.2342-4 du code général des collectivités territoriales ».

Ville d'Angers

Pour tout renseignement contacter la Direction
Petite Enfance tél. 02 41 05 43 93

Trésorerie Principale d'Angers Municipale
BP 80011 – 49020 ANGERS Cedex 02

DATE D'EMISSION : **éditée le 13/10/2022**

PERIODE DE REFERENCE DU 01/09/2022 AU 30/09/2022

Paiement en ligne : <https://atout.angers.fr>

Désignation	Quantité	P.U.	Montant
Une heure de crèche coûte 10,30 €. Les familles participent en moyenne à hauteur de 1,30 €, le reste, soit 9 €, est financé par la Ville d'Angers et la CAF.			
GARDE CC NELSON MAN	75,00	0,31	23,25
OCCASIONNEL MA NELSON MANDELA	44,50	0,31	13,80
Paieement à réception de cette facture			37,05

Pour le paiement
veuillez vous conformer
aux instructions figurant
au verso



TALON DE PAIEMENT
Talon à joindre à votre paiement

Code émetteur 1A1049
Ville d'Angers

Références : EAU n° codique : 049003
Etabl : VA CL Exercice 2022
Fact/rec : XX
n° Client :

Montant en Euros : 37,05 €

CENTRE ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT – NE PAS PLIER

Montant en euros

3705